

✍ MARTIN FRANÇOIS, HEC Management School; ULiège, JAYEON LEE, University of Gothenburg;
PHILIPPE ROMAN, ICHEC Brussels Management School; KEVIN MARÉCHAL, Gembloux AGRO-BIO TECH, ULiège

Revenu maximum : les raisons des « pour » et des « contre »

La concentration croissante des revenus et du patrimoine entre les mains d'une minorité de « super-riches » s'accompagne d'un accroissement des inégalités économiques qui compromettent les idéaux démocratiques de nos sociétés et la satisfaction des besoins fondamentaux. À cela s'ajoute l'impact environnemental des modes de vie polluants des plus fortunés. Face à ces enjeux, une mesure comme le revenu maximum suscite un intérêt grandissant. En quoi consiste exactement cette proposition ? Bénéficie-t-elle d'un soutien dans l'opinion publique ? Et pour quelles raisons ? Résultats d'une enquête qualitative[1].

La recherche en politique sociale s'est longtemps préoccupée des moyens de réduire la pauvreté et les inégalités en améliorant les conditions matérielles des personnes situées au bas de la distribution des revenus. En revanche, peu d'attention a été accordée à la population située à l'autre extrémité de cette distribution, ni à la possibilité d'interventions de politique sociale visant à freiner le décrochage de la minorité la plus riche par rapport au reste de la population. Malgré la rareté des débats de politique publique visant à réguler les riches, nous estimons qu'il est urgent de « déplacer l'attention des super-pauvres vers les super-riches » et d'examiner en profondeur quels sont les freins dans l'opinion publique à la mise en œuvre de politiques écosociales visant à réguler directement le niveau de revenus et de patrimoine.

Au-delà du sondage quantitatif

Ces dernières années, l'idée d'imposer des plafonds au revenu, au patrimoine ou à la consommation excessive est devenue beaucoup plus présente dans la littérature sur le bien-être durable et les politiques écosociales. La popularité de ces nouvelles politiques, telles que les taxes sur la viande, les limites à la propriété immobilière ou le revenu maximum, a été étudiée dans ce champ de recherche émergent. Pour le revenu maximum, les études sur le soutien public ont principalement utilisé des enquêtes quantitatives et mettent en évidence un soutien limité à ces propositions, sans toutefois expliquer en profondeur pourquoi.

Face à ces lacunes, cet article examine au moyen d'une enquête qualitative approfondie comment les personnes raisonnent au sujet du plafonnement du revenu maximal et s'il est possible d'accroitre le soutien public selon la manière dont cette politique est conçue.

Bien que la littérature souligne que la régulation des plus riches peut viser à la fois le revenu et le patrimoine, en reconnaissant que la distinction entre ces deux notions devient floue au sommet de la distribution, cette recherche se concentre sur le revenu maximum pour trois raisons. Premièrement, par rapport aux plafonds de patrimoine, le concept de revenu maximum a davantage retenu l'attention de la littérature[2], et cette recherche entend contribuer à ce champ émergent. Deuxièmement, examiner l'acceptabilité d'un revenu maximum paraissait plus pertinent, car les plafonds de patrimoine semblent bénéficier d'un soutien public encore plus faible[3]. Troisièmement, les recherches de Buch-Hansen et Koch[4] estiment qu'un plafond de patrimoine serait probablement plus complexe à mettre en œuvre, alors que l'introduction d'un revenu maximum par une imposition à 100 % pourrait être considérée comme une extension des systèmes fiscaux existants dans les pays occidentaux.

> Le « salaire maximum » et le « revenu maximum », également désigné comme un « plafond de revenu », renvoient à l'idée de fixer une limite à ce qu'une personne peut gagner. Le salaire maximum concerne uniquement les revenus du travail, alors que le revenu maximum couvre toutes les formes de revenu, y compris les revenus du capital tels que les loyers et les dividendes. Les notions de « seuil de richesse » et de « seuil d'aisance » renvoient à l'idée d'une distribution plus équitable des ressources en établissant un seuil au-delà duquel les individus ne devraient plus percevoir de revenus supplémentaires, parce que cela compromettrait la capacité d'autres membres de la société à satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Méthode

À partir de données qualitatives recueillies lors d'entretiens semi-directifs, l'étude vise à comprendre comment les personnes raisonnent à propos du revenu maximum et dans quelle mesure les différentes manières de le concevoir influencent leur niveau de soutien. Par rapport aux études antérieures, où seul le niveau du plafond était indiqué, l'étude utilise des vignettes décrivant le contexte de la politique, ses motivations et ses effets potentiels. Une vignette de référence décrit une proposition de revenu maximum et cinq vignettes supplémentaires font varier certains paramètres susceptibles d'influencer le soutien. Après avoir évalué et commenté la proposition de référence, les participant·es étaient invité·es à réagir à différentes variantes du revenu maximum, introduites en fonction du déroulement de l'entretien.

Vignette de référence

Aujourd'hui, certaines personnes pensent que notre système économique doit évoluer. Plutôt que de chercher à produire et consommer toujours davantage, nous devrions chercher à améliorer le bien-être et la qualité de vie. L'objectif devrait être de satisfaire les besoins fondamentaux de chacun, comme le logement, l'alimentation, la santé, l'éducation ou le travail, sans nuire à l'environnement.

Pour y parvenir, certaines personnes proposent une nouvelle politique publique. L'idée est d'introduire une limite au revenu qu'une personne peut percevoir : tout revenu supérieur à 1 million d'euros par an serait taxé à 100 %. Il serait donc impossible de gagner plus d'un million d'euros par an, soit environ 80 000 euros par mois.

Cette réforme s'appliquerait à tous les citoyen·nes et concernerait tous les types de revenus, qu'il s'agisse de salaires ou de revenus du capital, tels que les loyers ou les dividendes.

Nous estimons que cette proposition ne concernerait qu'un petit nombre de personnes, les 0,1 % les plus riches de la population, mais qu'elle générerait environ 5 milliards d'euros de recettes par an. Ces fonds seraient investis dans des politiques destinées à aider les ménages et les entreprises à financer la transition écologique et sociale de notre économie.

Ces politiques comprennent :

- *réduire les tarifs des transports publics*
- *améliorer notre système de soins de santé*
- *fournir des chèques « agriculture locale » pour acheter des produits belges et artisanaux*
- *accorder des subventions à l'achat de voitures électriques*
- *accorder des aides aux entreprises qui investissent dans la transition écologique*
- *accorder des subventions supplémentaires pour l'isolation des bâtiments publics et privés, notamment crèches, écoles, entreprises, logements et maisons de repos*
- *allouer des ressources supplémentaires à l'État pour lutter contre le crime organisé et la fraude fiscale*
- *accorder des moyens supplémentaires aux associations qui viennent en aide aux personnes défavorisées*

En résumé, cette proposition vise à orienter notre économie vers davantage de durabilité et de bien-être pour tous·tes les Belges.

Cinq variations

V1 : un niveau de revenu maximum plus bas, 200 000 euros au lieu de 1 million.
V2 : un niveau de revenu maximum plus élevé, 5 millions d'euros au lieu de 1 million.
V3 : une limite portant uniquement sur les salaires, plutôt que sur tous les types de revenus.
V4 : les recettes générées sont versées au budget général de l'État, sans affectation aux politiques spécifiques prévues dans la proposition initiale.
V5 : la politique est mise en œuvre à l'échelle européenne plutôt qu'à l'échelle nationale.

Divergence idéologique

Quatre positions idéal-typiques ont émergé de l'analyse : deux catégories de partisans du revenu maximum, « l'égalitariste » et « le·la partisan·e de la redistribution », et deux catégories d'opposant·es, « le méritocrate » et « le·la libertarien·ne ». Pour la plupart des participant·es, le raisonnement dominant était facile à identifier ; cinq personnes partageaient toutefois les logiques de deux catégories. En termes de proportions, près de 60 % de l'échantillon soutenait la proposition, environ un tiers s'y opposait et le reste se situait entre les deux.

L'égalitariste : « C'est mon rêve »

Les égalitaristes partagent une philosophie égalitariste. Ils sont préoccupés par les inégalités et par la nécessité de les réduire. L'idée d'un revenu maximum les intéresse parce qu'elle pourrait contribuer à créer un monde meilleur et plus égalitaire.

Pour les répondant·es de cette catégorie, le revenu maximum est utopique, mais constitue un objectif qui mérite d'être poursuivi. Même si certains s'intéressent aussi aux mesures redistributives, c'est la justification égalitariste qui distingue principalement ce groupe. De nombreux répondant·es expriment également une philosophie limitariste, selon laquelle les richesses extrêmes devraient être mobilisées pour répondre aux besoins urgents qui restent insatisfaits dans la société[5] (voir interview p.13). Ils considèrent qu'il existe un niveau de conditions matérielles au-delà duquel davantage d'argent n'apporte pas nécessairement davantage de bien-être ou d'utilité, de sorte que l'excédent devrait être orienté vers d'autres finalités collectives.

> **« Il est urgent de "déplacer l'attention des super-pauvres vers les super-riches" et d'examiner en profondeur quels sont les freins dans l'opinion publique à la mise en œuvre de politiques écosociales visant à réguler directement le niveau de revenus et de patrimoine »**

Cette catégorie comprend aussi un sous-groupe principalement préoccupé par la réduction des écarts de salaire entre les travailleur·ses et les cadres dirigeants, au motif qu'« il existe un énorme écart salarial en Belgique ». Plus que les autres égalitaristes, ces participant·es s'interrogent sur la faisabilité, car ils comptent sur les entrepreneurs riches pour créer de l'activité économique et des emplois. Ils·elles seraient plus enclins à soutenir un salaire maximum qu'un revenu maximum.

Le·la partisan·e de la redistribution : « Taxer les riches »

Dans cette catégorie, presque aussi nombreuse que celle des égalitaristes, les personnes soutiennent la proposition parce qu'elles sont favorables à une taxation des riches destinée à financer des mesures redistributives. Elles ne sont pas particulièrement attachées à l'idée d'un revenu maximum en tant que telle, mais la soutiennent parce que les mesures redistributives prévues peuvent bénéficier aux pauvres ou à l'ensemble de la société. La tranche d'imposition à 100 % est souvent jugée irréaliste, même lorsque la proposition est soutenue dans son ensemble.

Dans cette logique, les participant·es prennent en compte l'efficacité économique et cherchent un équilibre entre la taxation des riches et le risque de les voir partir à l'étranger. Ils se préoccupent de l'acceptabilité de la mesure auprès des riches et préféreraient réduire le taux d'imposition si

1 Article paru dans son intégralité dans François, M., Lee, J., Roman, P., & Maréchal, K. (2026). Why Do People Support or Oppose Maximum Income? Ideological Dispersion around Four Positions and Shared Concerns about Implementation. *Journal of Social Policy*, *55*(1), 1–23;

2 Fromberg, C., & Lund, J. F. (2024). Tracing the contours of the ecosocial project: a review of policy proposals. *Journal of Cleaner Production*, 467, 142804.

3 Ferreira, J. V., Ramoglou, S., Savva, F., & Vlassopoulos, M. (2024). «Should CEOs' salaries be capped?» A survey experiment on limitarian preferences. IZA - Institute of Labor Economics ; Robeyns, I., Buskens, V., van de Rijt, A., Vergeldt, N., & van der Lippe, T. (2021). How rich is too rich? Measuring the riches line. *Social Indicators Research*, *154*(1), 115-143.

4 Buch-Hansen, H., & Koch, M. (2019). Degrowth through income and wealth caps? *Ecological Economics*, *160*, 264-271.

5 Robeyns, I. (2024). *Limitarianism: the case against extreme wealth*. Astra House.

cela permettait de générer davantage de recettes. Comme chez les égalitaristes, plusieurs répondant·es mobilisent aussi une logique limitariste.

Le·la méritocrate : « Les riches méritent leur revenu »

Les méritocrates constituent la principale catégorie d'opposants à la proposition, avec onze répondant·es. Selon eux·elles, les hauts revenus résultent d'un travail important et sont donc mérités. Ils·elles ne voient aucune raison de limiter les revenus et considèrent qu'un plafond constitue une incitation négative pour la société parce qu'il décourage le travail, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Comme dans les études antérieures sur les perceptions des riches, l'idée que les revenus élevés reflètent la valeur ajoutée produite par des personnes compétentes et travailleuses[6] sous-tend cette objection. Les participant·es de ce groupe ont souvent une attitude positive envers les riches, qu'ils considèrent comme contribuant fortement à la société par les impôts, les dons et la création d'activité économique.

Ces répondant·es évoquent souvent d'autres problèmes du système fiscal qu'ils·elles jugent plus importants qu'un revenu maximum : l'optimisation fiscale, l'évasion fiscale, la corruption politique ou encore la forte taxation des bas revenus. Malgré leur opposition au plafond, certain·es se déclarent favorables à une taxation plus élevée des riches et soutiendraient la proposition si le taux était abaissé entre 60 et 80 %.

Le·la libertarien·ne : « Les limites s'opposent à la liberté »

Pour les répondant·es de cette catégorie, l'intervention de l'État et l'imposition d'une limite explicite sont considérées comme une atteinte grave à la liberté individuelle et sont donc jugées négativement par principe.

Certain·es vont jusqu'à soutenir que le revenu maximum pourrait conduire à l'effondrement du système, parce que les êtres humains seraient mus par le désir de richesse.

Cette opposition fait écho au travail de Jobin[7], selon lequel le libertarianisme d'extrême droite est la seule philosophie politique qui parait incompatible avec l'idée de limiter les revenus et le patrimoine. Dans cette branche du libertarianisme, il n'existe pas de limite à la propriété privée et les individus peuvent

« De nombreuxses participant·es considèrent le revenu maximum comme irréalisable et irréaliste, car les riches ne l'accepteraient jamais et trouveraient toujours des moyens de contourner ce type de régulation. »

s'approprier toutes les ressources qu'ils parviennent à obtenir sans tenir compte des besoins d'autrui. Selon Jobin, ce n'est pas le cas des autres branches du libertarianisme. Le libertarianisme de droite comprend par exemple une « clause lockéenne », selon laquelle l'appropriation privée des ressources doit aussi laisser suffisamment de ressources aux autres pour qu'ils puissent mener une vie décente.

Préoccupations sur la mise en œuvre

Malgré le clivage idéologique, les préoccupations relatives à la mise en œuvre sont largement partagées. Pour de nombreux·ses répondant·es, la faisabilité d'une politique de revenu maximum est faible et son impact économique serait négatif. Environ deux tiers des participant·es mentionnent au moins l'une de ces deux préoccupations, tandis qu'un tiers n'en mentionne aucune. Fait intéressant, ces inquiétudes conduisent certain·es participant·es à proposer eux·elles-mêmes des modifications de la mesure.

La question de la faisabilité

De nombreux·ses participant·es considèrent le revenu maximum comme irréalisable et irréaliste, car les riches ne l'accepteraient jamais et trouveraient toujours des moyens de contourner ce type de régulation. Ils·elles ont aussi du mal à imaginer le fonctionnement pratique d'un tel système. Des représentations profondément enracinées du fonctionnement du monde rendent difficile l'imagination d'une société dotée d'un revenu maximum. Chez certain·es participant·es, le soutien à la proposition dépend directement de sa faisabilité politique.

Des préoccupations analogues en matière de faisabilité ont déjà été associées à un moindre soutien à l'imposition progressive du patrimoine. Sur cette même base, six répondant·es estiment qu'un revenu maximum serait plus réaliste s'il était appliqué au niveau européen ou international plutôt qu'au seul niveau national.

Perspectives négatives pour « l'économie »

Un autre thème très saillant, commun aux partisan·es comme aux opposant·es, concerne les effets négatifs anticipés sur l'économie. Les participant·es craignent une fuite des capitaux et des personnes riches, avec des effets sur l'investissement, l'emploi, l'attractivité économique, l'innovation, l'entrepreneuriat et même la philanthropie. Un présupposé fréquent est que l'argent constitue un moteur puissant pour les acteurs économiques et que les limites briseraient le cercle vertueux du développement économique qui créerait du bien-être pour tous·tes et ferait progresser la société.

Malgré les connaissances existantes sur la pluralité des motivations entrepreneuriales, y compris des incitations non monétaires liées à l'identité ou aux valeurs morales, l'idée selon laquelle les revenus élevés constituent l'incitation la plus importante à l'effort entrepreneurial semble très ancrée. En cohérence avec les recherches sur le caractère plus ou moins méritant des différentes sources de richesse, certain·es répondant·es suggèrent que seul le revenu du CEO devrait être plafonné, et non celui du propriétaire. D'autres proposent de sélectionner les sources de revenus concernées en fonction du rôle économique jugé indispensable des hauts revenus.

Certain·es répondant·es estiment également que certaines professions, comme les médecins ou les juges, méritent davantage leurs hauts revenus que d'autres, comme les sportifs ou les traders. Cela montre que les personnes ne considèrent pas tous les individus « travailleurs » comme également légitimes à percevoir des revenus élevés. Elles opèrent des distinctions et portent des jugements de valeur sur les types de contributions sociales des personnes riches.

Différentes conceptions

Le niveau du seuil de revenu joue un rôle important dans le raisonnement sur la légitimité comme sur la faisabilité de la politique. Par rapport à la proposition de référence fixée à 1 million d'euros, un seuil inférieur de 200 000 euros par an, vignette V1, n'est pas soutenu par la majorité des participant·es. Il est jugé trop « extrême », car il violerait le principe méritocratique en réduisant excessivement les écarts de revenus. Certaines professions, comme les médecins, sont citées comme catégories qui devraient pouvoir gagner plus de 200 000 euros par an. Une autre objection tient à la faisabilité : un plafond aussi bas concernerait trop de personnes, voire la « classe moyenne supérieure », et compromettrait l'acceptabilité politique de la mesure. Le seuil de 200 000 euros est néanmoins soutenu par plusieurs participant·es, qui considèrent ce montant comme déjà extrêmement élevé et soulignent qu'il générerait davantage de recettes.

L'équilibre optimal entre le respect du principe méritocratique, les effets de la politique et sa faisabilité varie donc selon les personnes. Huit répondant·es suggèrent spontanément qu'un seuil autour de 500 000 euros serait plus approprié. À l'autre extrême, la deuxième vignette, avec un plafond beaucoup plus élevé de 5 millions d'euros, est également fortement rejetée par de nombreux·ses participant·es.

Il est toutefois notable que certain·es participant·es opposé·es à la proposition de référence acceptent ce niveau plus élevé. Un répondant, par exemple, explique soutenir la méritocratie et considérer qu'un million d'euros est trop bas, tout en étant prêt à accepter un plafond très élevé, autour de 3 ou 4 millions par an. Les résultats suggèrent ainsi une relation en U inversé entre le niveau du revenu maximum et le soutien public, relation qui pourrait varier selon les groupes sociaux étudiés. Des recherches plus rigoureuses sont nécessaires pour identifier, dans un contexte donné, un niveau optimal qui ne fasse fuir ni les opposant·es, si le plafond est jugé trop restrictif, ni les partisan·es, s'il est jugé tellement élevé qu'il ne concernerait presque personne.

Concernant les types de revenus visés, un petit nombre de répondant·es préfère la troisième vignette, V3, où seuls les salaires sont pris en compte. Cette option leur parait moins restrictive et donc plus faisable. D'autres la rejettent au motif qu'il serait injuste de ne viser que les salaires alors que les personnes riches tirent une part importante de leurs revenus de placements de capitaux. Deux logiques opposées apparaissent donc, l'une en faveur et l'autre contre l'extension du plafond à tous les types de revenus.

Beaucoup de participant·es préfèrent clairement la proposition initiale à la quatrième vignette, V4, dans laquelle aucune mesure spécifique n'est indiquée pour l'utilisation des recettes fiscales supplémentaires. Cela rejoint les recherches sur les taxes carbone, qui montrent que l'acceptabilité augmente lorsque les recettes sont réaffectées de manière explicite aux citoyen·nes.

Enfin, une ligne de fracture claire apparait entre les répondant·es qui préfèrent l'introduction d'un revenu maximum à l'échelle européenne et ceux qui la rejettent, vignette V5. Les personnes ayant une opinion favorable de l'Union européenne sont plus susceptibles d'approuver une mise en œuvre européenne et considèrent qu'elle réduirait le risque d'évasion fiscale. À l'inverse, certaines personnes ayant une faible confiance dans l'UE et dans le processus de décision impliquant tous les États membres préfèrent une régulation belge. D'autres estiment que même l'échelle européenne ne suffirait pas et que le revenu maximum ne pourrait être efficace que s'il était appliqué au niveau mondial.

« Le soutien de la population peut atteindre 65 % lorsque certaines caractéristiques de modalités de la mesure sont retenues – notamment un plafond fixé à 500 000 euros accompagné d'un taux d'imposition de 90 %. »

Des résultats qui ouvrent le débat

L'étude suggère qu'une conception appropriée de la politique pourrait accroitre le soutien public au revenu maximum. Il pourrait s'agir d'identifier le niveau de plafond susceptible de recueillir le soutien le plus large ou de fournir davantage d'explications afin d'éviter les malentendus. Une autre piste serait de réduire légèrement le taux d'imposition, par exemple à 85 ou 90 %, puisque le taux de 100 % est perçu comme trop extrême. Un taux de 90 % ne correspondrait certes plus, au sens strict, à un revenu maximum mais il pourrait être considéré comme une version « légère » du

6 Hecht, K. (2022). 'It's the value that we bring': performance pay and top income earners' perceptions of inequality. *Socio-Economic Review, 20*(4), 1741-1766.

7 Jobin, C. (2018). *Les justes bornes de la richesse : Fondements normatifs et mise en oeuvre d'une richesse maximale*. Thèse de doctorat.

revenu maximum, susceptible d'en faciliter la mise en œuvre. Une enquête représentative menée en Belgique[8] montre que le soutien de la population peut atteindre 65 % lorsque certaines caractéristiques de modalités de la mesure sont retenues – notamment un plafond fixé à 500 000 euros accompagné d'un taux d'imposition de 90 %. Ces résultats remettent en cause l'idée d'une impopularité structurelle, identifient des leviers concrets pour accroitre l'acceptabilité et rendent la mise en œuvre du revenu maximal plus politiquement envisageable que supposé.

Les implications pour les politiques publiques sont triples. Premièrement, il est essentiel de répondre aux préoccupations de faisabilité, à la fois pour consolider le soutien des partisan·es et pour convaincre certain·es opposant·es. Cela peut passer par l'identification d'un niveau optimal de plafond ou par la présentation de plans de mise en œuvre stratégiques et crédibles. Cela suppose également de s'efforcer de « se libérer des limites actuelles de l'imagination collective » en proposant un cadre alternatif pour comprendre le fonctionnement d'une économie comportant des limites de revenu.

Deuxièmement, la recherche identifie deux barrières idéologiques majeures : la méritocratie et l'idée d'un droit absolu à la propriété privée. Surmonter ces obstacles suppose que les acteurs politiques, les organisations de la société civile et les universitaires développent de nouveaux arguments et fassent progresser de nouvelles idées sur ces deux thèmes. D'un côté, ils invitent à questionner la justification méritocratique des revenus extrêmement élevés. Si la mise en place de limites peut sembler entrer en conflit avec la méritocratie, des travaux montrent que celle-ci ne suffit pas toujours à justifier les très hauts revenus. Des facteurs comme la chance et le pouvoir jouent également un rôle important dans la détermination des revenus, tandis que certains systèmes de rémunération à la performance contribuent à construire socialement une justification méritocratique de revenus extrêmement élevés.

D'un autre côté, l'idée d'un droit absolu à la propriété privée conduit à percevoir une imposition à 100 % comme une mesure extrême, abusive, voire comme une forme de vol par l'État. Des limites à la propriété privée permettraient pourtant de réduire les impacts environnementaux et les inégalités qui découlent de droits de propriété sans bornes. Dans le cas du revenu maximum, on peut aussi s'interroger sur la légitimité d'un droit individuel illimité au revenu au-delà d'un certain seuil, compte tenu du rôle majeur de « l'héritage social », infrastructures collectives et pratiques sociales et culturelles soutenant les processus de production, dans la performance de chacun. Selon cette logique, le revenu excédentaire pourrait être considéré comme appartenant à la communauté au sein de laquelle il a été généré, celle-ci décidant de sa distribution en fonction des besoins de tous et toutes.

Enfin, les résultats indiquent que le principe éthique et philosophique qualifié de « limitarisme »[9] est assez largement partagé. L'idée d'un revenu maximum et la possibilité de définir objectivement un maximum social permettent aux personnes de raisonner sur l'excès en relation avec un principe de suffisance. Pour les décideurs, cela suggère qu'il peut être pertinent d'articuler la régulation de la richesse et les plafonds de revenu avec les thèmes de la réduction de la pauvreté et des inégalités. Un tel cadrage est susceptible de rallier les « limitaristes faibles », qui soutiennent les limites en raison de leur aversion pour les inégalités, par contraste avec les « limitaristes forts », qui défendent la limitation des hauts revenus indépendamment du niveau d'inégalité.

Malgré certaines limites (développées dans la version originale de cet article), notre étude met en évidence l'importance de la recherche qualitative pour comprendre le soutien public à de nouvelles idées de politique publique. En révélant les principales manières dont les personnes raisonnent sur le revenu maximum et en identifiant de nouveaux liens entre la conception de la politique et le soutien public, elle ouvre de nouvelles pistes de recherche et de discussion, en rapprochant une idée potentiellement transformatrice et innovante d'un débat plus concret sur sa mise en œuvre.



© Elsa Kbaier

8 François, M. (2025). *Addressing inequality in post-growth societies. A pragmatist inquiry into the realisation of income and wealth limits,* Thèse de doctorat, HEC ULiège.

9 Robeyns, I. (2024).